



ESPÉANCE

DIRECTION DES PRISONNIERS DE GUERRE
COURRIER
1 - JUIL 1944
N° 38869
Remis à 3^e BUREAU

ORGANE DE LIAISON
DES PRISONNIERS DU TALAG VC

N° 20

AOUT 1943



*L'arrivée du convoi de relève de la 5^{ème} Région accueilli à Compiègne par le Général Delmotte
(Voir en page 2 l'article de Paul VIVIEN)*

402 1071 B

AVEC CEUX DE LA RELÈVE

par Paul VIVIEN

du Commissariat Général aux P. G.

Lorsqu'un train de rapatriés arrive sur le sol de France, c'est un peu de la vie du Pays qu'il ramène avec lui, c'est un peu de son sang régénéré. Et à toutes les joies que provoque ce retour, joie des nouveaux libérés, joie des familles, qui reçoivent enfin le prix de leur douloureuse patience, une autre vient se mêler très vive et très profonde : celle que nous éprouvons, nous, les rapatriés d'hier, à voir revenir quelques-uns de ces camarades d'exil, de ces frères de souffrance auxquels, lorsque nous sommes partis, nous avions en sanglotant ouvert nos bras. A nous aussi, c'est un peu de nous-mêmes qui, avec eux, nous est rendu.

Le 11 juin dernier, c'était donc, une fois de plus, jour de fête à Compiègne. La gare s'était ornée d'un grand portrait du Maréchal et d'étendards aux couleurs de France, pour accueillir le premier convoi de cette nouvelle tranche de la Relève : les rapatriés des 5^e et 18^e régions.

A l'heure prévue pour la réception, les personnalités officielles entourant le Général Delmotte, ainsi que les services d'ordre et d'accueil, prennent place sur le quai. Quelques minutes passent, interminables. Et soudain, nos cœurs cessent de battre : aux sons de l'Hymne au Maréchal, lancé à pleins cuivres par la fanfare de la Garde, un train s'approche et, lentement, fait défiler devant nous ses wagons ornés de branches de feuillage et recouverts d'inscriptions à la craie. Nos yeux scrutent les portières, et nos regards croisent d'autres regards... Nos camarades sont là, qui saluent, immobiles, figés dans une émotion trop grande pour pouvoir s'exprimer. Mais dès ce premier contact, dès ce premier échange muet, dans leurs visages qui, malgré le rayonnement de la joie, conservent encore leur empreinte douloureuse, nous lisons comme en un livre familier. Tandis qu'ils se sentent revivre à l'aspect de cette France qui les accueille et dont ils ont si longtemps rêvé, à nous, c'est une vision du Camp qui apparaît avec eux...

Le train, a stoppé. Les portières s'ouvrent, et la gare s'anime. Des camarades se retrouvent, s'étreignent, se questionnent. Rapidement, les arrivants sont rassemblés sur la place de la Gare, où le Général Delmotte, dans une courte et vibrante allocution, leur adresse le salut de la France et du Gouvernement, et leur dit à quel point on compte sur eux pour aider par leur travail et leur action au redressement du Pays. Et la Marseillaise éclate, tandis que tout le monde s'immobilise au garde-à-vous : dès les premières notes, les applaudissements retentissent dans les rangs des rapatriés, et des cris s'élèvent : « Vive la France ! Vive le Maréchal ! Vive le Président Laval ! » lancés par des voix qui s'étranglent un peu...

Après cette émouvante manifestation, bien significative du magnifique esprit de patriotisme qui anime ceux des Camps, le convoi se reforme, au son des marches militaires, pour se diriger sur le Centre de Libération. Sur le parcours de plus d'un kilomètre qui sépare la Gare du Centre, la population de Compiègne s'est massée pour voir passer les nouveaux libérés et pour les acclamer. Ils avancent d'un pas vif, se redressant malgré leur fatigue. Où sont les vaincus de 1940 ? Ces hommes, qui marchent vers la vie, la regardent bien en face. Ils voient au delà des bonheurs immédiats qui demain vont les saisir, mais ne réussiront pas à les écarter de la route difficile que leur trace le devoir. Ils savent déjà quels obstacles ils auront à vaincre. Ils savent aussi les promesses qu'ils ont faites à ceux qu'ils ont laissés, et qu'ils auront à cœur de tenir...

Après les formalités de libération, les voilà maintenant réunis au Centre de Réception. Ils vont s'y vêtir, s'y restaurer, et y passer la nuit avant de franchir la dernière étape, celle qui les mènera vers leur foyer. Ils vont surtout, pendant les quelques heures passées dans cette Maison de France, où tout a été mis en œuvre pour les recevoir, éprouver une fois de plus et d'une façon directe et tangible, la sollicitude du Pays à leur égard. Des camarades du « Mouvement Prisonnier » sont là, qui les entretiennent avec fougue du Mouvement et de son Chef. Ils leurs précisent leur devoir vis-à-vis de ceux qui restent et de leurs familles, vis-à-vis de la Communauté Nationale. Ils les invitent à se joindre à eux pour travailler, dans les équipes sociales et civiques, au redressement du Pays.

Comme ceux qui les ont précédés, les récents rapatriés sauront mériter toute la confiance que l'on met en eux. Et je suis sûr que vous, mes amis du VC, vous qui les avez vus partir, vous saurez lire sans amertume ces lignes écrites par l'un de ceux qui les vit arriver. La joie de ce retour que j'ai essayé de vous décrire, je sais que dans le magnifique esprit de solidarité qui vous anime, vous la faites un peu vôtre. Elle est, cette joie qui verse un baume sur les plaies de la France, le fruit des efforts patients de ceux qui ont en main les destinées de la Patrie. Grâce à eux, nos espoirs en des lendemains meilleurs peuvent s'appuyer sur des bases solides : faites plus que jamais confiance à nos Chefs, faites-nous confiance, à nous qui les soutenons par notre action individuelle et collective, pour le triomphe définitif de ce que notre Commissaire Général André Masson a appelé si justement « une politique de résultats ».

A NOS CAMARADES QUI VONT ÊTRE "TRANSFORMÉS"

Demain, dans quelques jours, chers camarades, quelques-uns d'entre vous vont voir tomber les barbelés. Le Stalag VC, en effet, suivant en cela les autres Stalags, met en application les accords obtenus par le Président Laval, et procède à la transformation en travailleurs libres d'un certain nombre de Prisonniers de guerre.

Je n'ai pas l'intention de discuter ici des avantages qui découlent de cette transformation, car vous avez dû vous-mêmes les soupeser longuement avant de vous porter volontaires. Cette liberté à laquelle nous aspirons tous depuis plus de trois ans va vous être rendue partiellement et vous permettra de circuler sans « wachmann » ; premier résultat qui ne manquera pas d'être apprécié par ceux d'entre vous qui ne connaissent de la nature que le chemin menant du Kommando à l'usine (et encore, lorsque le Kommando n'est pas situé dans l'usine même!).

Puis, n'y a-t-il pas cette perspective de la permission ? Aller se reposer pendant quinze jours au sein de sa famille ; non seulement puiser pour soi-même le courage nécessaire qui permettra d'attendre la libération définitive, mais aussi, remonter le moral des siens (femme, enfants, vieux parents) durement éprouvés par cette trop longue séparation. La grande peur de ces pères et mères, déjà sur leurs vieux jours, n'est-elle pas, en effet, de mourir sans revoir leur « grand » ? Combien de petits ne connaissent pas encore leur papa ; ce papa pour lequel, chaque soir, avant de s'endormir, on prie le Petit Jésus lui demandant de le ramener bien vite et en bonne santé pour ne plus voir pleurer maman...

Oh ! bien sûr, ce n'est malheureusement pas encore cette libération totale qui permettra de retrouver le bonheur du foyer dans une France reflourie. Car cette France à laquelle nous avons si souvent rêvé, vous la reverrez meurtrie, couverte de plaies qu'elle panse difficilement. Nous savons qu'au retour, la reconstruction nous en incombera en grosse partie. Déjà, nos camarades rapatriés, au sein du Mouvement « Prisonniers » sous l'énergique direction d'André-Masson, ont posé les premières pierres de cette rénovation, concrétisant en cela la parole du Maréchal qui nous a dit : « Vous serez l'aile marchante de la Révolution Nationale ». Dans nos Camps, dans nos Kommandos, nous nous sommes préparés à cette tâche : la France est forte dans nos cœurs. Cet amour de la Patrie qui a fait de nous, sur le sol d'exil et dans les barbelés, les enfants d'une même communauté, étroitement unis par les liens d'une profonde solidarité doit subsister dans toute sa force.

Ces liens qui se sont forgés entre les prisonniers que nous sommes, doivent également se créer entre tous les Travailleurs libres et les Prisonniers pour le plus grand bien de la Patrie. C'est à vous, mes camarades, qu'échoit cette tâche, en gardant cet « esprit prisonnier » acquis par trois ans de souffrances communes.

Faites naître et se fortifier cette notion de solidarité dans le nouveau milieu où dorénavant vous allez vivre. Faites connaître et aimer notre Maréchal, comme nous avons appris à l'aimer et à le connaître, glorieux symbole de notre chère Patrie. Mettez tout en œuvre pour que ces milieux bien différents : Prisonniers et Travailleurs libres, ne forment qu'un seul bloc aspirant à un seul but et dans un même esprit : la Rénovation Française.

A vous qui nous quittez, nous disons : « Bonne chance ! » convaincus que, bientôt, nous nous retrouverons sur le sol de notre Pays pour travailler ensemble et d'un même cœur à lui assurer le destin auquel il a droit.

Pierre BOUQUET.

CHRONIQUE DU C.I.N.

« Reconnaître à l'homme des droits sans lui imposer des devoirs, c'est le corrompre. Lui imposer des devoirs sans lui reconnaître des droits, c'est l'avilir. »

L'homme tient de la nature ses droits fondamentaux qui, seules, lui garantissent les communautés qui l'entourent : Famille, Profession, Nation. Tel est, en substance, le premier des admirables Principes de la Communauté posés par le Maréchal. Nous l'avons précédemment commenté et, sans crainte, nous pouvons affirmer que l'homme ne saurait, sans catastrophe, se soustraire à la loi naturelle qu'il exprime.

Nous pouvons également affirmer que ces droits et tous ceux en dérivant ont leur contrepartie de devoirs nécessaires à l'équilibre de la société comme à celui des communautés qui la composent.

Droits... Devoirs... Mots souvent employés, sans doute, mais combien peu avec leur sens réel... Mots autour desquels ont gravité tant de vaines polémiques... Mots très riches cependant, et dont il est urgent de proclamer la richesse.

Peut-être au lendemain des jours sombres de juin 1940 et de l'Armistice qui en arrêta le cours, quelques-uns ont-ils réalisé ces choses ?

Peut-être l'épreuve, rançon d'un désordre moral et d'une défaite, les a-t-elle fait réaliser à d'autres en les portant à la méditation ?

Il paraît extraordinaire, dans un Pays comme le nôtre au passé lourd de gloire et d'honneur, dont la mission s'est poursuivie contre vents et marées, tout au long des siècles, d'avoir à souligner l'importance de ces mots de Droits et de Devoirs qui, tant qu'ils ont été compris et respectés, lui permirent de devenir ce qu'il est vraiment. A la réflexion, pourtant, cette impression s'efface. Le Présent est là, triste réalité, qui nous rappelle qu'ils ont été, hélas ! depuis trop longtemps déjà, confondus, mal employés, voire oubliés.

Le Maréchal le sait bien, lui qui nous invite à faire un retour sur nous-mêmes et à ne pas oublier « la grande et terrible leçon » des faits.

Sachons imposer silence à notre orgueil et reconnaître avec humilité la nécessité d'une réforme de nos mœurs sans laquelle il ne saurait y avoir de Renovation Nationale.

Le respect des droits et l'observance des devoirs sont, nous l'avons dit, nécessaires à l'équilibre de toute communauté.

Nous admettons aisément que l'enfant dont les parents satisfont tous les caprices, acceptent toutes les volontés, est mal élevé. Nous le plaignons plus que nous le jugeons sévèrement. Nous sommes moins indulgents pour ceux qui ont le devoir de le diriger et de l'éduquer.

Aussi grande est notre indignation à l'égard des parents qui ont pour leur enfant moins de complaisance que pour les animaux dont ils se servent, estimant sans doute le rapport de ces derniers plus important que celui qu'ils traitent en petit...esclave.

L'un et l'autre cas posent le problème de l'éducation avec tout ce qu'il comporte de droits et de devoirs tant pour l'enfant que pour les parents. Sans en souligner autrement l'importance, nous ne croyons pas inutile, cependant, d'inviter à le méditer tous ceux qui ont ou espèrent avoir des enfants. De la solution donnée dépend l'avenir de la France.

Ce qui est vrai pour la Communauté Familiale, cesse-t-il de l'être pour la Communauté Professionnelle ?

Les droits de l'ouvrier et de l'employé : formation professionnelle, salaires vitaux, sécurité de l'emploi, aide familiale, conditions d'habitation et d'existence normales, assurances, retraites, etc... n'entraînent-ils pas l'obligation d'un travail fait consciencieusement ? Ne sont-ils pas subordonnés à la bonne marche de l'entreprise à laquelle ont le même intérêt ouvriers et patrons ?

N'y avait-il pas, dès lors, nécessité et urgence à rechercher l'équilibre des droits et des devoirs de chacun dans la Communauté Professionnelle et ne peut-on se réjouir de voir les Chartes du Travail et de l'Agriculture tendre vers ce but ? L'une et l'autre permettent à l'homme de rester digne, de vivre honorablement, également éloigné des conditions lamentables de l'esclave et du tyran.

Nous serions incomplets si nous n'abordions maintenant la Communauté Nationale dont dépend étroitement les précédentes.

La sauvegarde des droits de l'individu considérée comme fin de la société amène irrémédiablement une multiplication de ces droits tant il est facile de confondre, au nom d'une prétendue justice, intérêts personnels et droits. Il en résulte un déchaînement de passions d'où sort l'anarchie ou l'oppression des uns par les autres.

Au contraire, la collectivité se considérant comme ayant seule droit à la vie, donne à l'homme la même valeur qu'à l'animal et se soucie plus d'en faire l'élevage que l'éducation.

Deux méthodes, concourant pareillement à la destruction de la Communauté Nationale. Celle-ci ne peut vraiment subsister que si ses membres comprennent qu'ils sont unis par une « communauté d'intérêts, d'histoire et de traditions » et reconnaissent, en même temps, leurs obligations envers Elle.

Pouvons-nous en douter, nous qui souffrons de la « grande pitié » de la Patrie ? Et, pouvons-nous penser autrement que le Maréchal lorsqu'il écrit : « L'indépendance peut parfaitement s'accommoder de la discipline, tandis que l'individualisme tourne inévitablement à l'anarchie qui ne trouve d'autre correctif que la tyrannie. Le plus sûr moyen d'échapper à l'une et à l'autre, c'est d'acquiescer le sens de la communauté, sur le plan social comme sur le plan national. »

Marcel BOUDET.

Leurs Rêves...

par Robert-Louis MARCHAND

Ce soir-là, la pluie cinglait les vitres et pleurait dans les feuillages; un timide rayon de soleil jouant à cache-cache avec les nuages, tendait par intermittence, son trait pâle au-dessus des côtes mouillées...

Dans les champs d'alentour, la terre repue, exhalait, silencieuse, de moites vapeurs aux relents d'humus. Un ciel endeuilé, triste comme un cœur las, pesait sur les toits bas du village, et, du vieux clocher moussu l'angélus s'était envolé, allant mourir en sons ouatés dans les profondeurs des chemins creux où les chèvrefeuilles laissaient couler leur parfum pénétrant.

Tandis qu'au dehors la pluie tissait ses fils d'argent, une chaude clarté baignait la petite maison; c'était, pour ceux qui l'habitaient, l'heure bénie des rêves que l'on fait à deux.

Et ce soir-là, s'abandonnant à leurs songes, Hervé et Sylvie se laissaient bercer par le ronronnement monotone du feu, dont les flammèches emmêlées s'allongeaient en contorsions difformes dans l'âtre noir...

*

Bien loin d'Elle ce soir, sous un ciel qui n'est pas le leur, tandis que la pluie vient se briser en longs sanglots contre les vitres d'un morne baraquement, tous leurs rêves d'hier sont venus l'assaillir. Ils sont montés en lui, telle une bouffée d'air parfumé, et leur douceur enveloppante et câline a réchauffé son pauvre cœur...

En compagnons fidèles, leurs rêves ont rempli ses heures grises, mais Hervé les voyait aussi hanter la petite maisonnette dont Elle venait de clore les volets aux derniers feux du couchant.

Près d'Elle, la même et intime clarté inondait les objets familiers; Elle était assise près de la petite table au tapis mauve, et souriante comme aux beaux jours enfouis, Elle rêvait aux heures qui viendront, et que tous les deux, ils sauront faire si belles... Elle parlait lentement de cette voix si douce qu'il aimait... Elle disait que leurs rêves n'étaient pas insensés, qu'il n'est point de rêves fous si la vie que l'on veut n'appelle que l'amour...

Dans la petite maison, Sylvie caressait de chauds espoirs... Elle croyait au bonheur... Elle disait, en fermant les paupières, qu'un jour, sans doute, ils verraient leur petit logis s'emplir d'une chère présence... et, quand, dans son rêve, Sylvie suivait cette charmante image, Hervé sentait son cœur battre plus fort qu'à l'accoutumée... Il était près d'Elle... tout près d'Elle... retenant son haleine, de peur qu'un souffle, même imperceptible, ne vienne troubler son beau songe...

C'est si triste de voir se briser un rêve, et ceux de Sylvie étaient si doux ! Ils naissaient, frêles et légers comme des fleurs printanières, et Hervé voulait tant les voir s'épanouir ! Voir grandir un Rêve... le voir s'allonger démesurément, s'enfler et se confondre avec la vie... le regarder anxieusement comme une bulle savonneuse, dont on a peur qu'elle se déchire avant d'avoir vécu, et puis, après avoir tremblé devant tant de fragilité, s'apercevoir que le Rêve a pris, tout doucement, sa place dans la Vie... Et Hervé voulait que vivent les rêves de Sylvie... que vivent leurs rêves, si chauds à leurs cœurs aimants...

Il se souvenait, avec émoi, qu'un jour, un jour plus beau que tous les autres, un voile vaporeux s'était levé autour d'eux, comme les brumes de l'aurore s'effilochant au-dessus des rivières, et le grand Rêve s'était installé dans leur Vie...

Transportée de bonheur, Sylvie avait dit : « Comme nous allons l'aimer, notre petit enfant ! »

(suite page 5)

LES RAPATRIÉS AU TRAVAIL

BORDEAUX. — Après tant de villes de France, le grand port où avant-guerre accostaient les paquebots des lignes de l'Amérique du Sud et les cargos venant d'Afrique, a tenu, lui aussi, à accueillir dignement le Chef du Mouvement « Prisonniers ». A sa descente du train, le Commissaire général aux Prisonniers de guerre a été reçu à la gare Saint-Jean par le Préfet M. Boucoiran; par le Maire M. Adrien Marquet et par les dirigeants girondins du Mouvement « Prisonniers ».

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de la ville, André-Masson s'est entretenu longuement à la Maison du Prisonnier, cours Georges-Clemenceau, avec les membres des équipes civiques et sociales du département.

A la cathédrale Saint-André, en présence de Monseigneur Feltin, une messe célébrée par un prisonnier libéré, l'Abbé Michelin, a réuni une assistance considérable.

L'après-midi, une manifestation groupant les rapatriés du Sud-Ouest se déroulait au grand théâtre de Bordeaux et connaissait un succès grandiose. André-Masson, qui avait pris place à la tribune, aux côtés de M. Sabatier, Préfet Régional, Boucoiran, Préfet délégué, et Dufourg, adjoint au Maire et prisonnier libéré, a défini dans une allocution magistrale et émouvante les devoirs des rapatriés... Tour à tour vibrant et ironique, le Commissaire général a fustigé ceux qui s'opposent à l'union des Français et attendent de l'étranger un miracle qui ne viendra pas.

Parlant de l'activité inlassable du Gouvernement, André-Masson s'est attaché à démontrer comment le Président Laval évite aux Français le maximum de souffrances possibles.

BOURG-EN-BRESSE. — Le 8 juin, André-Masson visite la Maison du Prisonnier et s'entretient avec les responsables du Centre d'Entr'aide. Un vin d'honneur lui est offert dans une atmosphère la plus cordiale.

MACON. — Le même jour, il est accueilli à Maçon, devant la Maison du Prisonnier, par la population et les enfants des écoles qui l'acclament. Le soir, une grande réunion permettait à André-Masson de faire triompher les idées du Mouvement.

CLERMONT-FERRAND. — Le 9 juin, une grandiose manifestation a eu lieu au théâtre dans un enthousiasme indescriptible. La salle avait été décorée magnifiquement et la Musique de la Garde Personnelle du Maréchal, en grand uniforme, sous la direction du Commandant Pierre Dupont, prêtait son cours. André-Masson souleva l'auditoire et fit longuement acclamer les mots d'ordre du Mouvement « Prisonniers ».

ROANNE. — Le Commissaire général a visité les merveilleuses réalisations accomplies sur le plan social: Centre d'accueil, Restaurant, Centre d'hébergement, Ouvroir... réalisations dues au magnifique dévouement de l'infatigable animateur qu'est le Capitaine Ramier.

SAINT-ETIENNE. — Un grand nombre de rapatriés et une foule nombreuse ont acclamé André-Masson au Théâtre de cette ville qui s'enorgueillit de posséder l'une des plus belles Maisons du Prisonnier de France.

VALENCE. — Le 11 juin, belle réunion de travail organisée par les Centres d'Entr'aide. Le soir, au théâtre, discours particulièrement combatif d'André-Masson qui fustigea les saboteurs de la Révolution Nationale.

AVIGNON. — La ville était en fête pour recevoir le Commissaire général aux Prisonniers de guerre; dès qu'il fit son apparition, la sonnerie « Aux Champs » éclate, suivie de la « Marseillaise ». André-Masson prononce une chaude allocution qui se termine par un salut aux couleurs. Après un déjeuner auquel participent beaucoup de prisonniers rapatriés, un éblouissant discours du Chef du Mouvement « Prisonniers » déchaine, au théâtre, les acclamations de la foule.

MARSEILLE. — Le 15 juin, inauguration de la Maison du Prisonnier où, accompagné des autorités régionales et locales, André-Masson prononce une vibrante allocution. Le soir, à l'Opéra, long discours unanimement applaudi du Chef du Mouvement « Prisonniers ».

TOULON. — Après une visite à la Maison du Prisonnier et à l'issue d'un déjeuner « entre amis », le Commissaire général prononce un émouvant discours.

CANNES. — André-Masson visite, le 16 juin, la Maison du Prisonnier et les Centres d'Entr'aide et s'adresse à tous les animateurs du Mouvement.

NICE. — Le 16 juin, au soir, venant de Cannes, André-Masson prononce, au théâtre du Casino Municipal, un grand et important discours. L'éclat de cette soirée est rehaussé par la présence de la Musique de la Police Nationale dont les 150 exécutants, groupés le lendemain matin devant la Maison du Prisonnier, accueillent à nouveau le Commissaire général.

Signalons que le Conseil Départemental avait tenu à recevoir en séance le Chef du Mouvement « Prisonniers »; le Président lui adressa quelques mots, disant notamment: « Hier, M. le Commissaire général, en vous écoutant parler

avec une telle force, nous avons tous eu l'impression d'entendre sonner à nos oreilles le clairon du réveil français. »

Notons également, qu'en compagnie des personnalités de l'endroit, parmi lesquelles le Préfet régional et Monseigneur Raymond, évêque de Nice, André-Masson a déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts, après qu'une salve de coups de canon eut été tirée en son honneur.

NANCY. — Les diverses manifestations du Mouvement « Prisonniers » ont été suivies à Nancy par une nombreuse assistance et se sont déroulées dans la plus complète union des cœurs. Le samedi 26 juin, André-Masson arrivait à Nancy, reçu par MM. Schmidt, Préfet régional; Dromard, Préfet délégué; Dr Schmitt, maire de la ville. Les honneurs étaient rendus par un détachement du groupe mobile de réserve, tandis que les couleurs nationales étaient hissées à la hampe préfectorale.

Le soir, un gala au Grand Théâtre a réuni en foule les Nancéens venus applaudir cette émouvante et brillante manifestation artistique dont les artisans étaient pour la plupart d'anciens prisonniers.

Le dimanche 27, à la basilique Saint-Epvre, une messe solennelle fut célébrée en présence d'André-Masson. Mgr Prévot, vicaire général, y représentait l'Evêque de Nancy.

A midi trente, un déjeuner amical réunissait plus de 500 convives au restaurant d'entraide de la rue Drouin.

Puis, à 15 h. 30, avait lieu, salle Poirel, une vaste réunion du Mouvement « Prisonniers ». Après quelques mots prononcés par M. Grosprêtre, inspecteur régional, M. André-Masson prit place à la tribune, et dès le début de son discours, la salle saisie par sa vibrante-éloquence applaudit à tout rompre.

Le Commissaire général, ému de se retrouver dans la cité de son enfance, s'est attaché à développer la tâche qui s'impose aux rapatriés dans le triple domaine: social, national et humain. Après avoir insisté sur les vertus bien-faisantes de l'union, il termina son magnifique exposé en insistant sur la grandeur de la mission dévolue aux Prisonniers.

La salle debout acclama alors le chef du Mouvement « Prisonniers » en chantant d'un seul cœur et d'une seule voix, une vibrante « Marseillaise ».

Les rapatriés de Nancy sauront remplir tout leur devoir...

A PARIS : LES JOURNÉES NATIONALES DU « MOUVEMENT PRISONNIERS »

Les rapatriés de toutes les régions de France étaient représentés par les 3.000 délégués groupés à la salle Wagram, le samedi 10 juillet, pour la séance matinale de la première journée nationale.

André-Masson plaça cette journée sous le signe de l'Unité Française. En termes émus, il dit toute l'admiration, la confiance des Prisonniers pour le Maréchal. Il évoqua le souvenir de tous ses camarades encore dans les Camps et qui, moralement, sont présents dans cette salle.

Lecture fut donnée alors de la déclaration du Mouvement « Prisonniers », dont vous trouverez le texte dans notre prochain numéro.

L'après-midi, c'est devant une salle archicomble que s'est tenue la deuxième séance de cette « journée ».

André-Masson prononça d'abord son discours :

« Nous sommes tous ici, dit-il, bénéficiaires d'une politique réaliste, seule politique patriotique de résultats, que le Président Laval a voulu pour faire diminuer l'épreuve des fils de France, politique de résultats; nous sommes ces résultats... »

Notre gratitude n'est pas seulement celle d'exilés qui ont retrouvé leur patrie; elle est celle de Français qui souffrent sans doute des nécessités de la guerre et des duretés de la défaite, mais qui pourraient souffrir encore bien davantage et qui le savent.

Que serait-il advenu de nous, si aucun Chef n'était demeuré sur notre sol pour faire face à l'orage ? »...

Après ce discours, le Chef du Gouvernement, M. Pierre Laval, entre dans la salle accompagné de M. Cathala, Ministre Secrétaire d'Etat aux Finances.

L'assistance fait une longue ovation à Celui qui, par ses efforts réalistes, a pu faire sortir de nombreux prisonniers des barbelés et permet ainsi ce premier rassemblement.

Sur l'estrade ont pris place différentes personnalités, notamment M. Racine, représentant le Secrétaire particulier du Maréchal, le chanoine Polimann, et l'Aumônier général des Prisonniers de guerre, M. l'Abbé Rodhain.

Le discours du Président Laval est écouté dans une atmosphère de chaleureuse sympathie.

M. André-Masson prie ensuite le Président Laval de transmettre au Maréchal Pétain l'hommage de l'indéfectible attachement des délégués du Mouvement « Prisonniers ».

C'est dans un grand enthousiasme que se termine cette première journée; manifestation la plus importante du jeune Mouvement « Prisonniers », qui prouve ainsi sa magnifique vitalité.

« ESPOIR ».

NOTRE ŒUVRE D'ASSISTANCE

Le Bureau de l'Œuvre vous présente la situation des opérations du mois de mai 1943.

RECETTES :	RM.
Versements des Kommandos	1.406,30
Collecte du Camp	361,69
Bibliothèque	100,—
Loisirs divers	17,63
Versement mensuel de l'Oflag VA	500,—
Total du mois	2.385,62
Avoir en caisse au 1. 5. 1493	6.622,19
Total disponible	9.007,81

DEPENSES :	RM.
Demandes nouvelles :	
Décès de notre camarade Laffitte Marcel	100
2 familles reçoivent RM. 30	60
4 " " " 40	160
5 " " " 50	250
1 famille reçoit 60	60
	630

Renouvellement de secours :	RM.
32 familles reçoivent RM. 25	800
16 " " " 30	480
22 " " " 40	880
15 " " " 50	750
8 " " " 60	3.090
	3.720,—

Avoir en caisse au 31. 5. 1943 5.287,81

*

Sans nul doute, le gros effort accompli par tous pour apporter aux familles de nos camarades tués à Gaisburg, l'hommage de notre solidarité émue devant un pareil deuil, a eu sa répercussion sur la collecte de ce mois, comme vous pouvez le constater.

Nous tenons, du reste, à souligner l'importance des versements Gaisburg et Œuvre Française d'Assistance, soit respectivement : 9.313,60 + 2.385,62 = 11.699,22.

Ce résultat remarquable n'a pu être acquis qu'avec la participation entière de tous les Kommandos.

Il se dégage de ceci qu'il importe que certains Kommandos qui ont manifesté leurs sentiments à propos de Gaisburg ne s'arrêtent pas en si bon chemin et se rappellent qu'il existe dans leur Stalag des camarades dont les familles souffrent et à qui nous essayons d'apporter un soulagement durable.

Nous attendons donc avec confiance l'adhésion de ces Kommandos qui par leur contribution régulière nous permettront d'accroître l'importance de notre aide.

LE BUREAU.

Œuvre Française d'Assistance

LE BILAN D'UNE ANNEE

Juillet 1943 : premier anniversaire de notre Œuvre, achèvement du premier million.

Un an déjà que nous lançons notre premier appel, que nous annonçons la naissance de l'O.F.A., et si nous avons, au cours de cette année, renouvelé cet appel, soit par la voix d'« Espoir », soit par circulaires, soit même par lettres personnelles, c'est que nous voulions que nul n'ignorât cette Œuvre, c'est que nous voulions qu'elle fût vraiment ce qu'elle est : la synthèse de toutes les bonnes volontés du Stalag, la preuve tangible pour les femmes et les enfants de France, de la solidarité des prisonniers.

L'O.F.A. ne cherche pas à se substituer à d'autres Œuvres plus officielles, elle est née pour apporter à des parents infirmes, à des épouses souffrantes, à des enfants malheureux, un peu de bien-être matériel et beaucoup de réconfort moral.

Pensez à tous ces petits papiers rouges, blancs, bleus, qui, partis de nos Kommandos et de nos Camps, sont allés porter à des familles françaises la pensée des camarades du fils ou du mari absent ; plus de 51.000 RM. ont été ainsi le véritable trait d'union entre les prisonniers du Stalag VC, de l'Oflag VA et leurs parents. Isolés dans leur peine, ces derniers se sont peut-être, à certaines heures, sentis moins abandonnés, parce qu'une main amie, ouvrant leur porte, éclaircissait brusquement un horizon chargé et permettait d'attendre des lendemains nouveaux.

Un million de francs : cela représente bien des misères soulagées, bien des maladies évitées. Si certains avaient pu, avec nous, prendre connaissance de quelques lettres parmi les plus douloureuses, combien de gestes étriés, combien de ricanements sceptiques n'auraient jamais été, et je peux affirmer que ce n'est pas sur un seul million que nous

bouclerons notre budget cette année. Ce million représente malgré tout un gros effort, et à tous ceux qui y ont si généreusement contribué, nous disons merci, merci pour ceux à qui vous avez redonné le sourire et rendu l'espoir des jours meilleurs.

Et maintenant, en avant pour le Deuxième Million, mais espérons...

Robert FILERE, Trésorier de l'Œuvre.

Le Billet de l'Homme de Confiance

Mon camarade Richard, Homme de Confiance du Stalag VA, me prie de vous adresser ses remerciements pour la sympathie que vous avez montrée aux familles de nos malheureux camarades tués à Gaisburg.

Etant donné la réduction importante de notre effectif, je tiens à vous remercier personnellement du geste que vous avez accompli et qui s'est traduit par le versement de RM. 10.000 pour lequel, assuré de votre générosité, je m'étais engagé en votre nom.

Voici d'ailleurs le tableau des versements effectués par la grande famille du Wehrkreis que constituent l'Oflag VA, les Stalags VA, VB, VC, qui nous démontre que, malgré les vicissitudes traversées, nous avons su garder cet esprit de solidarité qui seul assurera notre salut.

Tableau des versements :

Oflag VA	RM. 10.000
Stalag VA	— 90.000
Stalag VB	— 25.000
Stalag VC	— 10.000

Total RM. 135.000

soit la somme astronomique de deux millions sept cent mille francs.

*

Je m'adresse plus particulièrement à ceux que j'avais promis de visiter ce mois-ci avec l'orchestre de mon ami Della-Greca. Notre chauffeur, le bien connu et sympathique Lebidois, à la suite d'un incident bénin en soi, une ampoule forcée, s'est vu obligé d'abandonner momentanément son cher camion.

Son adjoint, Guillemet, dut se mettre au courant, obtenir les permis nécessaires, et maintenant il conduit avec une égale dextérité. Je pense donc pouvoir vous amener bientôt la joyeuse troupe qui a laissé de si bons souvenirs là où elle est passée.

Antony PAYRAU

Homme de Confiance du Stalag.

Leurs Rêves

(suite de la page 3)

Aujourd'hui, seul avec ses souvenirs, Hervé a renoué le fil fragile de leurs rêves d'hier...

Et, dans le rêve qu'il fait ce soir, il voit, dans une petite maison, près d'une maman, une petite fille riieuse aux longues tresses brunes... il entend son rire pur... devine son babil joyeux...

Sur une lettre, une main aimée guide une menotte malhabile ; les mots se tracent tout doucement, sans grand souci des lignes... Et Hervé lit par-dessus ces fronts penchés : « Au papa que j'aime, les doux baisers de sa petite poupée »...

Les images dansent devant ses yeux sans qu'il puisse les retenir ; elles voltigent comme de pauvres feuilles ballottées par le vent d'orage ; elles mènent une infernale ronde, et un tourbillon fou les chasse loin... bien loin... ne laissant plus rien en lui, qu'un vide immense...

Pourquoi se laisser troubler par un rêve ?

*

Mais sur la table, une photographie, une carte apportée par le dernier courrier, lui disent qu'il n'a pas rêvé, et que là-bas, à l'abri du vieux clocher où tinte chaque jour l'angélus du soir, une petite fille, aux grands yeux profonds, et qu'il ne connaît pas, attend que revienne son papa...

Cette même petite fille qui fut, il y a quelques années, l'ardent objet de « leurs rêves »...

Robert-Louis MARCHAND.

LETTRE A DOMINIQUE

Mon cher Dominique,

Revenons à la lettre de Jacques, dont je t'ai entretenu dans mon dernier billet. Elle ne m'a point fait découvrir la « question des jeunes », pour reprendre l'expression chère à tous les doctes personnages, pour lesquels cette fameuse « question » offrait toujours un thème facile et toujours d'actualité, au débordement de leur ardeur sénile d'écrivain littéraire, penseur, moraliste ou philosophe. Là se limitait d'ailleurs leur intérêt à l'égard des jeunes !

Pas davantage, elle ne m'a révélé la situation difficile, périlleuse de nos cadets, amenés à faire leur apprentissage de la vie, dans un monde où tout ne semble être que : contradiction, haine, mensonge, duperie, calcul sordide, appétit de jouissance, vaine jactance et lâcheté.

Non hélas ! Ces découvertes et révélations nous étaient à tous bien inutiles, nous pressentions le drame, conséquence et résultat d'un plus grand. Tout de même, cette lettre nous aura montré que le mal était plus grave, plus profond que nous ne pouvions le juger. Elle aura surtout développé en nous le sentiment très vif d'un devoir nouveau, qui nous conduit à nous saisir du problème avec toute l'honnêteté, la franchise et la résolution dont nous sommes capables, à y apporter des solutions concrètes, inspirées par notre désir d'aboutir à une France nouvelle, harmonieusement édifiée.

Je ne suis plus tout à fait un « jeune », et cependant, l'intérêt, l'affection, l'espèce de prédilection qui me portent vers tout ce qui est jeune, fait que je le reste envers et malgré tout. A dire vrai, je me sens davantage apte à comprendre les rêves, les aspirations, les enthousiasmes des gens de vingt ans, qu'à partager ceux des hommes de ma génération, souvent trop précocement vieillis, et pour cause... !

Il n'en reste pas moins que, déjà, je possède des souvenirs de jeunesse — je ne tire de ce fait aucune vanité — et que, sur le plan qui nous intéresse, mes souvenirs ont trop souvent un goût d'amertume et de désenchantement.

Que de déceptions dans nos espérances, que d'échecs dans nos tentatives n'avons-nous pas éprouvés, tandis qu'au cours des années précédant cette guerre, nous cherchions à briser et remonter le courant qui, nous le sentions, nous entraînait vers la catastrophe. Les chefs vénérables (du moins par leur âge) qui se proposaient à nous dans les différents partis, excellaient à nous conduire aux plus solides impasses, à lasser, à décourager nos jeunes énergies par des promesses d'action, jamais tenues, à calmer, à rafraîchir nos enthousiasmes par de lénifiantes paroles, à amoindrir, à ternir, à briser même notre foi par des trahisons répétées et inconsidérées, à souiller, à détruire, notre instinctif amour de ce qui est beau, propre, net et juste, par l'étalage impudique de toutes les turpitudes d'un monde décadent.

Les uns affichaient un bruyant souci de « grouper les forces jeunes », cachant celui plus réel, de renforcer leur position politique personnelle. Ils aboutissaient ainsi dans tous les domaines y compris celui du sport, à nous dresser les uns contre les autres, à nous diviser, à nous séparer par d'irréductibles haines. Les autres nous jugeaient indignes de nous mêler à la politique et nous écartaient avec mépris de l'approche même des Temples. Tout cela fait que notre jeunesse n'était unie — et de quelle union ! — que dans sa passion commune du bistro, du cinéma, des guinguettes et des filles !

Eh bien, mon cher Dominique, tout cela doit être fini, et bien fini. Les attitudes, les agissements dont nous avons souffert et finalement été victimes, jamais nos cadets ne devraient les connaître. La France ne peut plus se permettre de leurrer, désillusionner, diviser, rejeter la jeunesse.

Le Maréchal — et c'est là, à mon sens, le vrai miracle chez le chef prestigieux — l'a parfaitement compris. Son statut de la France nouvelle comporte enfin une politique de la jeunesse, la restitue à son véritable rôle, lui fait sa juste place en l'intégrant exactement à toutes les activités de la Communauté.

On l'a compris, il ne s'agit plus du « place aux jeunes » lancé jadis par quelques étourneaux ou démagogues, — ce qui revient d'ailleurs au même, — mais seulement d'associer les jeunes à la vie de la Cité, la Région, la Profession, l'Etat, dans la mesure où ils peuvent utilement servir.

Nous espérons trouver, au retour, la Révolution Nationale sérieusement amorcée. Les événements et les hommes ne l'ont pas permis. Je suis de ceux qui ne le déplorent qu'à demi ! Elle reste entièrement à faire, seuls demeurent les principes posés par le Maréchal. Si nous savons le vouloir, nous en serons les premiers et les principaux acteurs, mais non les seuls. Nous rejoindrons dans la grande œuvre tous les Français — d'où qu'ils viennent — qui auront dû accomplir, à la lumière des Principes nouveaux, leur réforme personnelle, qui se sentent un tempérament de révolutionnaires. L'élite de nos cadets se rangera aux côtés de notre propre élite, formera bloc avec elle. Il nous appartient, dès à présent, de prévoir et préparer cette action commune.

Au lieu de « se servir » de la jeunesse comme d'autres l'ont fait à notre endroit pour des fins inavouables, nous apporterons à nos cadets les moyens de servir avec nous, au même rang que nous, la seule cause qui nous intéresse, les uns et les autres, celle de la France. Nous ambitionnerons de jouer, auprès d'eux, le rôle délicat et si beau de frère aîné, qui guide, soutient, entraîne et tempère, sans jamais opprimer, sans jamais décevoir.

Les esprits chagrins redoutent que notre reprise de contact ne révèle des incompréhensions, des incompatibilités dues à l'éloignement prolongé de nos deux générations. Je ne le pense pas. Sans parler de tous les liens qui ne cessent de nous unir, le sentiment, toujours plus vif en nous, de notre communauté, de notre destin, nous aura forgé des volontés parfaitement harmonieuses dans une identité de but et d'idéal.

Cette communauté de destin s'inscrit dans notre commune qualité de Français, notre identité de but et d'idéal découle de notre identique ambition de reconstruire la France.

La doctrine du Maréchal est notre doctrine. Elle constitue, dans ses grandes lignes, la trame principale de notre action reconstructrice, dont le détail ne pourra se déterminer qu'en fonction des contingences de l'heure. Unissons-nous toujours plus fortement dans une meilleure connaissance et compréhension de cette doctrine. C'est notre plus pressant travail, c'est la plus sûre garantie de réussite de notre future entreprise.

Il faut, dès à présent, que nos jeunes frères de France sachent que nous comprenons et partageons mieux que quiconque, leurs déchirements, leurs amertumes, leurs impatiences, qui sont aussi les nôtres, que nous ambitionnons sincèrement de les rendre à l'espérance, à l'action. Qu'ils nous sentent pleinement dignes de leur confiance, qu'ils connaissent ce que nous réclavons d'eux.

C'est par nos deux forces étroitement conjuguées, rudement dirigées, que s'accomplira la révolution totale et profonde qui liquidera, sans espoir de retour, les errements du passé, qui redonnera à la France sa santé, un peu de prestige et de grandeur. C'est par cette union des forces jeunes et viriles que nous parviendrons à sortir les Français de leur torpeur, à les arracher aux bassesses et lâchetés dont ils font, pour un trop grand nombre, leur menu quotidien, à faire chaque Français fier de la France, la France fière de chaque Français.

Voilà ce que nous devons croire, vouloir et préparer, mon cher Dominique.

Hors de là, je ne vois guère de salut possible !

Bien amicalement à toi.

Jean CATHERIN.



Jeunes,

« Le Présent est sombre, mais l'avenir sera clair si vous savez vous montrer dignes de votre destin. »

Ph. Pétain.

L'UNIVERSITÉ AU STALAG

Si, d'aventure, un témoin fidèle, amoureux de détails précis, écrit l'histoire du Stalag VC, il ne pourra manquer de consacrer un chapitre aux efforts tenaces, à la patience et l'obstination de Delestre qui, dès Malsbach, entreprit de créer et de maintenir un Centre d'Etudes, des Cours et des Conférences. On doit, en effet, à son acharnement, à son inlassable capacité de sollicitation que ne rebutaient les refus ni les dérobades, la naissance et le développement de ces manifestations culturelles — preuves, entre quelques autres, d'un retour à la vie organisée, policée, après le chaos et les incertitudes du début. Sans doute est-il loisible aux esprits chagrins de chicaner les résultats; la plus simple justice n'en exige pas moins que lui soient adressés les félicitations et les remerciements auxquels il a droit pour avoir contribué, selon ses moyens et dans son domaine, à l'érection graduelle de cette cité minuscule, pourvue de ses bureaux, de son théâtre, de son orchestre et de sa bibliothèque, où certains vivent depuis bientôt trois ans. Sa tâche était d'autant plus méritoire, que les obstacles abondaient, surgis de partout. Combien, à sa place, se fussent découragés!

Lorsque, en décembre 1942, il me passa la direction du Centre d'Etudes, j'héritai une entreprise pleine de vigueur; il suffisait de l'entretenir. Je me contentai donc de préciser le programme qui avait été suivi jusqu'alors; les conférences furent réparties en trois catégories distinctes; celles qui traitaient de l'Evolution de la France; celles qui se présentaient sous les auspices du C.I.N. et qui avaient pour but d'exposer les thèmes de la Révolution Nationale; enfin, les conférences récréatives et les causeries familières destinées à rafraîchir l'attention des auditeurs, grâce à une sage alternance du plaisant et du sévère.

La première série, dans mon esprit, devait être aussi la plus importante, au moins par le nombre. Il s'agissait, en effet, d'examiner les aspects multiples de la civilisation française et d'en dresser un tableau, sommaire à coup sûr, mais qui eût permis, malgré les simplifications inévitables, de penser la France: j'entends par là, de prendre conscience des richesses au milieu desquelles vit tout Français et dont il est redevable au seul fait brutal d'être né tel. Successivement et guidé par le fil le plus immédiat, celui de la chronologie, on eût inventorié, dans tous les ordres, le concret et le matériel aussi bien que le spirituel ou le spéculatif, les monuments construits par chaque époque. On eût commencé, d'abord, par une description succincte des circonstances politiques, du cadre général dans lequel, à sa place particulière, vient s'inscrire l'activité des individus, même les mieux isolés, même ceux que leurs goûts et la nature de leurs occupations semblent retrancher de la foule et soustraire au sort commun. Après quoi, pénétrant dans le détail, on eût passé en revue les œuvres et les hommes: nommé, analysé les créations originales dans les lettres, les arts, les sciences, la vie religieuse. De la sorte on eût touché du doigt, mesuré l'apport constant et divers de notre pays à ce prodigieux édifice qui est la civilisation occidentale, le rôle énorme joué par lui en Europe et dans le monde. Ce relevé de comptes, si je peux ainsi dire, eût défini la figure, parfois assez vague, assez naïve, la plupart du temps inachevée, que les Français se forment de la France et qu'ils portent obscurément au fond d'eux-mêmes; il eût éclairé, affermi, dotée de cette consistance qui lui manque souvent. Ceux, d'autre part, que la situation actuelle incline au doute, au pessimisme et, par suite, aux abandons, dans le spectacle de cette fertilité inlassable, de cette instinctive volonté de puissance dont la philosophie cortésienne, la conquête de l'Amérique ou des Indes, le tonnerre et les fulgurations d'un Hugo, les voix étranges d'un Mallarmé ou d'un Verlaine, pour citer au hasard quelques exemples, administrent des preuves fort différentes mais également magnifiques, eussent puisé les raisons solides, invincibles de croire à une résurrection prochaine et d'affirmer la pérennité du génie français.

Ce plan était grandiose; il l'était même trop, de toute évidence. Mais, ici plus que partout ailleurs, il convient d'imiter les archers qui, pour atteindre la cible, visent bien au-dessus; il faut se proposer beaucoup pour se communiquer l'assurance d'obtenir un résultat, fût-il médiocre. Prise à la lettre, en effet, la tâche était démesurée: elle exigeait une équipe de spécialistes, une documentation énorme, et, en outre, un public caractérisé, dans son ensemble, par un assez bel appétit de connaissance, de la curiosité, voire un brin d'enthousiasme. Inutile de l'ajouter, on n'a pu découvrir ni les spécialistes — du moins tous les spécialistes — ni la documentation énorme; quant à l'enthousiasme, il se montra toujours discret, modeste, ami de l'ombre et de l'effacement; certain soir, même, il s'effaça au point de s'évanouir, et les « Poètes du Règne de Louis XIII », le solennel Malherbe, François Maynard, Racan, les Grotesques avinés chers à Théophile Gautier, ne trouvèrent pour les entendre qu'une vingtaine d'oreilles.

Ne récriminons pas trop, cependant. Il est déjà très appréciable d'avoir pu évoquer les ombres de Montaigne, de Richelieu, de François de Sales, de Vincent de Paul et

d'Olivier de Serres. L'hiver prochain, peut-être, si la relève ou quelque autre machine ne nous a pas rejetés au delà du Rhin; peut-être au cours de cet été, si les manifestations sportives sont désormais fixées au jeudi et non plus au dimanche, de semblables portraits continueront-ils à défiler.

En revanche, certaines causeries rencontrèrent le plus vif succès: celles, entre autres, de l'adjutant Léger. On ne saurait d'ailleurs en être surpris. Ses aventures à travers le Congo, ses impressions, qui ne s'apparentent que d'assez loin à celles d'André Gide; son vocabulaire, dru, net, ennemi de l'euphémisme et de la périphrase; un style imagé, direct, un style de chambrée ou de corps de garde — qui se montre admirablement approprié à des auditeurs en uniformes, lui ont concilié la faveur du plus grand nombre. « Vox populi, vox Dei », déclare le proverbe. Que ses confrères m'excusent si je ne les nomme pas; ce n'est pas oublié, c'est tout simplement pour leur éviter l'injure de les traiter en brillants seconds.

Pierre DUHARD, Agrégé de l'Université.

Nos Spectacles

Pentecôte 1943! Nous évoquons « Les gaités du Stalag », la revue d'Olive donnée en 1941, et surtout « Fanny », interprétée un an après... Aujourd'hui s'inscrit au programme « Robe de Soie », un acte d'Henriette Charasson avec Roger Gras et Pierre Poullain. Tous deux, habiles dans le travesti, ont tiré de cette petite pièce le maximum d'effet en n'en recherchant aucun; leur jeu sobre, mesuré, a rendu avec justesse ce démelé conjugal dont l'issue heureuse amène à la fois la détente entre les partenaires et le bonheur d'une fille à marier. Entre temps, deux chanteurs sont venus sur le plateau; le bon Lapergue truelle et prolige, le ténorino Lanteaume que nous entendons toujours avec plaisir. Enfin, Della-Greca et ses musiciens, offrent aux mélomanes de quoi satisfaire leurs goûts, si divers fussent-ils. Le Baron Tzigane (Strauss), le classique Ballet de Coppélia (Delibes), enfin une fantaisie sélection sur le Comte Obligado (Moretti).

Le 27 juin, trois pièces en un acte. Je crois ne pas me tromper en affirmant que le public du Camp ne prise guère ce genre de spectacle qui nécessite des accommodations successives. Et ceci est d'autant plus vrai que les trois pièces sont fort différentes.

La première est de José Germain et E. Bourcier et s'intitule « Absolution ». Les auteurs ont étudié le retour au foyer d'une femme sortant de prison où elle avait été incarcérée pour kleptomanie. Heureusement les acteurs n'ont pas appuyé sur le côté dramatique de l'histoire: Julien, le mari intransigeant; Dejeante, l'ami bon conseiller; Marie, toujours à l'aise dans les rôles de gamine; Bonnavia, la vieille bonne diligente et dévouée; enfin Poullain, la femme et la mère, meurtrie, résignée et consolée.

Suivait « Joujou la Vie », un acte de notre ami Serge Mabire. Malgré quelques longueurs et un enchaînement hâtif, cette fantaisie écrite sur un thème bien connu, a, comme l'on dit, passé la rampe. C'était un essai, bien entendu, et l'auteur, dans l'avenir, ne devra pas craindre de maîtriser sa fougueuse inspiration en recherchant l'écriture sobre et directe qui convient à l'auteur dramatique. Il a campé un jeune équilibriste marchant à pas menus entre le rêve et la réalité. A ses côtés, Gras (impressario rubicond), Finot (la douce Martine) ont donné la réplique à Blanc qui a fait dans le rôle principal de Joyce, le clown malheureux, une bonne composition ainsi qu'une mise en scène adroite de la pièce.

Enfin venait « La Nuit d'Auberge », un acte en vers de Gabriel Nigond. Sujet délicat, délicatement traité et, ajouterai-je, délicatement joué. Nous avons retrouvé avec plaisir quelques acteurs bien connus: tout d'abord Poullain, transformé cette fois en Baron poudreux et conteur charmant; Finot, une trépidante Quinaut, rôle qui lui convenait en tous points; Filère, le jeune homme enthousiaste; enfin, Marie, la bonne; et nous avons, de plus, découvert le gentil talent de Pironin, à l'aise dans le rôle difficile de la Marquise; il faut espérer qu'il ne s'en tiendra pas là et qu'il aura, par la suite, l'occasion de se perfectionner.

N.D.L.R. — Nous voudrions reparler un peu de « Joujou la Vie », mais la fraternelle amitié qui, à ce journal, nous unit étroitement à Serge Mabire, rend la tâche malaisée... Reconnaissons que c'est grand dommage, car jamais petit acte « d'auteur-amateur » ne nous a plus enchanté. La sensibilité débordante de Serge Mabire et sa parfaite connaissance du jeu théâtral ont fait que « Joujou la Vie » a obtenu au théâtre du Camp un succès remarquable.

« Le metteur en scène n'est qu'un collaborateur soumis aux directives imposées par l'auteur », écrit quelque part M. Emile Fabre. Certes, nous ne sous-estimerions pas l'excellente « mise en place » de P. Blanc; toutefois, ayons que nous avons été gâtés par un texte où la poésie émouvante et délicieuse ne le cédait en rien au thème si vraiment humain et douloureux de la pièce.

LA CHARTE DU TRAVAIL

La doctrine sociale du Maréchal

Nous avons étudié « l'esprit nouveau » et son but : supprimer la condition prolétarienne et faire du travail la valeur essentielle de la société nouvelle. Nous avons vu que le travail est le moyen pour l'homme de se développer harmonieusement et complètement en assurant la grandeur et prospérité de la société à laquelle il appartient. Il est un capital pour la France, pays riche en ressources, mais actuellement pauvre en hommes.

Dès son accession au pouvoir, le Maréchal a donc proclamé la nécessité de donner une solution au problème social par une doctrine et une politique sociale hardies. Cette politique suppose d'abord une morale nouvelle et ensuite des institutions nouvelles. La morale, nous l'avons dit, est l'union de tous les Français dans le travail. Les institutions nouvelles ont à leur base la Charte du Travail (loi promulguée le 4 octobre 1941 sur « l'organisation sociale des professions ») faisant suite à la loi du 16 octobre 1940 sur « l'organisation provisoire de la production industrielle ». Cette dernière (création des Comités d'organisation) avait pour but la réorganisation de l'économie en fonction de la situation nouvelle. La suite logique de cette loi était donc bien la parution prochaine d'une grande Charte corporative, car elle exigeait l'existence sur le plan social d'une loi parallèle, faute de quoi le social risquait d'être encore une fois sacrifié à l'économique, et ceci au détriment des salaires et du bien général du Pays. C'est pourquoi le Gouvernement créa, par le décret du 28 février 1941, un Comité d'organisation professionnelle chargé de préparer les éléments d'une charte du travail.

Le problème à résoudre par la Charte désirée était des plus complexes : il ne s'agissait pas seulement de déterminer un règlement équitable des rapports du Capital et du Travail considérés comme des entités rivales, mais il fallait restaurer dans le métier la notion de l'intime solidarité des hommes qui « puissants ou humbles collaborent à la tâche commune ». Ce Comité doté des plus larges pouvoirs de consultation auprès des administrations publiques, des organisations existantes et des entreprises industrielles ou commerciales, mena la très large enquête nécessaire. Après plusieurs remaniements, le texte définitif de la nouvelle Charte fut soumis à la signature du Maréchal le 26 octobre et parut à l'Officiel.

L'esprit et le contenu de la Charte

Le texte de la Charte du Travail comporte :

1° la proclamation et l'organisation du **Droit au Travail** pour permettre à chaque Français de s'assurer par le travail : dignité, sécurité et bien-être ;

2° Proclamation du **Devoir de Travail**, pour permettre à la collectivité de demander à chacun son effort maximum ;

3° la réorganisation des **Communautés professionnelles**, seules susceptibles d'amener à la fois l'épanouissement de l'homme par l'effort et la prospérité commune.

Nous allons donc étudier successivement ce **Droit au Travail** et cette organisation de la **Communauté professionnelle**.

Droit au Travail

Chaque Français doit d'abord trouver à s'employer au mieux de ses aptitudes et des besoins du Pays, ce qui nécessite :

— une organisation de l'économie mise au service de l'homme pour absorber à tous les moments la main-d'œuvre disponible (application : loi du 16 août 1940 et politique des grands travaux) ;

— une réorganisation de l'aide aux chômeurs et du placement (application : loi du 11.10.40 créant les offices régionaux du travail et loi du 4.9.42 sur le placement) ;

— une nouvelle conception de l'embauchage et du licenciement (application : textes créant des priorités d'embauchage pour les pères de famille, les démobilisés, les prisonniers ; loi du 4.10.41 réglementant l'embauchage et le licenciement par les comités sociaux ; loi du 4.9.42 instituant le contrôle des services publics sur l'embauchage et le licenciement) ;

— une législation évitant la concurrence de la main-d'œuvre étrangère (application : texte assurant la priorité aux Français et réglementant le travail des étrangers) ;

— une législation permettant l'utilisation complète de la main-d'œuvre pour l'orientation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement technique (application : loi de juillet 42 sur l'apprentissage et son organisation par les Comités sociaux).

Le travail, enfin, doit procurer dignité, sécurité et bien-être, ce qui entraîne un certain nombre de conséquences :

— assurance au salarié d'une rémunération calculée sur ses besoins vitaux et la prospérité de la société à laquelle il appartient (salaire minimum vital), selon sa valeur et ses mérites (coefficient professionnel), selon l'efficacité de son effort (supplément de Rendement) et selon ses charges familiales (allocations).

Cette rémunération est la nouvelle conception du salaire dans la Charte.

— Le salaire doit donner au salarié un état (propriété du métier prévue par la Charte) ;

— doit lui permettre de s'élever selon son mérite (promotion ouvrière organisée par les comités sociaux) ;

— doit lui permettre d'assurer son développement normal et celui de sa famille en le préservant des risques de maladie et de décès (réforme de la loi sur les assurances sociales) en lui permettant de vivre dans un logement sain (politique de l'habitat rural — reconstruction des villes sinistrées — plans d'urbanisme) et encouragement de la vie familiale (allocation au salaire unique en développant l'entraide familiale et professionnelle (centres sociaux) et en lui permettant les loisirs nécessaires (lois sur les congés payés) ;

— doit lui permettre de se reposer sur ses vieux jours (loi sur la retraite des vieux travailleurs).

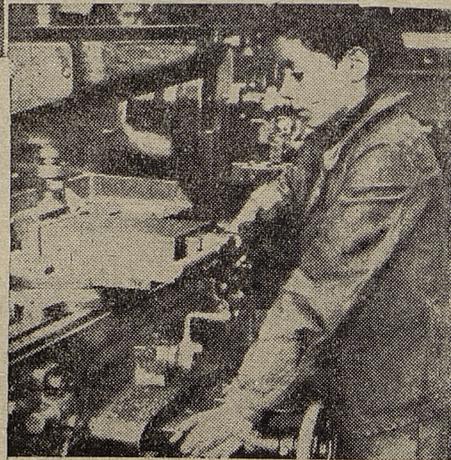
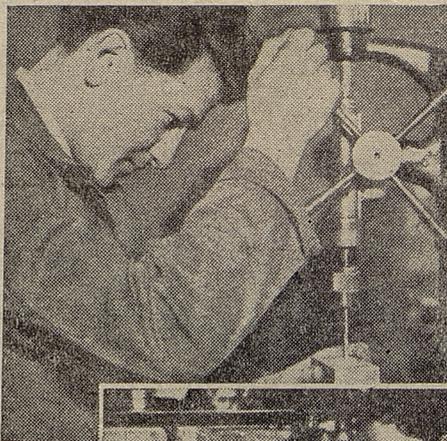
Devoir de Travail

Ce devoir pour chacun d'accomplir sa tâche comporte plusieurs conséquences : l'obligation morale de travailler pour tous les Français ; l'obligation juridique pour tous les jeunes dans leur vingtième année (chantiers de jeunesse), enfin l'obligation juridique pour certains Français, ou pour tous, chaque fois que l'existence de la Nation est en danger (loi de mars 41 sur le service civique rural, de septembre 42 sur le travail obligatoire en cas d'exigences internationales auxquelles la France ne peut se soustraire).

Organisation des communautés professionnelles

La France de demain devant être une hiérarchie de communautés, l'organisation de la communauté professionnelle comporte d'abord une conception nouvelle de la communauté d'entreprise — cette dernière n'étant pas la chose de l'entrepreneur ou des actionnaires, mais une « communauté » coopérant à la prospérité nationale et assurant le risque et la responsabilité, ayant la direction des facteurs de la production, capital et travail, et elle devra être au service de la communauté et de l'homme, le travail étant honoré et respecté.

Georges VACHER.



Dans tout le pays, le Maréchal a créé des Centres pour encadrer les Jeunes, procurer un gîte à ceux qui n'en avaient pas et surtout pour leur donner une formation morale, civique et professionnelle. En décembre 1941, les Centres groupaient 50.000 Jeunes en zone occupée, 20.000 en zone libre.

Quand tu viendras nous voir . . .

. . . Au Centre d'Accueil

Dans la grisaille uniforme qui suinte des longues baraquements, vaisseaux de bois qui charroient des douleurs, tu verras, quand le hasard t'amènera au Camp, une petite maison plus claire que ses sœurs, et pressée de toutes parts par elles. Modestement tapie au fond de l'enceinte barbelée, l'éclat même de ses parois que nul enduit n'a souillé te montrera que la maison est propre et que tu peux, que tu dois y entrer sans gêne. C'est ta maison, la Maison de France. Peintes aux couleurs du Pays, trois lettres lui servent d'enseigne: C.I.N. — Tu es au cœur même de ce qui concrétise dans la vaste prison, la terre de notre Patrie. Je dis bien: au cœur même.

A droite, en entrant, le Centre d'Informations Nationales tient sa documentation à ta disposition, et Marcel Boudet que tu connais déjà, peut-être, y guidera tes pas et tes pensées mieux qu'Ariane dans le labyrinthe.

A gauche, tu trouveras le Centre d'Accueil. C'est de lui que je veux te parler. Mais sache déjà que ces deux cellules bien vivantes, C.I.N. et Centre d'Accueil, battent d'un même rythme, sont les deux parties d'un même cœur et que l'amour de la France seul, les fait œuvrer à l'unisson et leur donne ses consignes.

Centre d'Accueil! L'appellation t'es déjà connue! Rappelle-toi quand tu parlais en permission... avant...? L'idée, vois-tu, s'est poursuivie ici. Nous avions été frappés à Malsbach déjà de l'infinie misère physique et morale que ramenaient avec eux certains de nos camarades de passage au Camp. Et l'idée avait été lancée alors à l'une des « Heures du Prisonnier » que donnait chaque soir André-Masson, aidé de quelques dévoués, de faire appel à la générosité des moins malheureux. Premier pas vers l'application pratique du sentiment de fraternité. Offenbourg avec ses possibilités plus grandes et l'amélioration apportée à notre sort par les services compétents, a permis d'étendre largement le rayonnement de cette première activité. Et si l'Abbé Carrière répartit les dons en nature et en espèces que les collectes hebdomadaires drainent au profit des isolés de chez nous et des autres Stalags (biscuits, vivres de toutes sortes, tabac, cigarettes, linge, vêtements, etc.) — nous sommes depuis toujours habitués à « donner » au VC — une action documentaire et récréative a été poursuivie parallèlement par le Centre d'Accueil. Tout d'abord un service gratuit des principaux journaux régionaux a permis de regrouper les habitants des mêmes provinces, de former de enraccinements vivaces au milieu de l'anonymat général et de faire revivre la Patrie, pièce à pièce. A présent, d'où que tu sois, en arrivant au Camp, tu recevras le jour même la visite d'un gars de chez toi qui te parlera du Pays, t'initiera au

mécanisme de ta nouvelle résidence, te pilotera et te rendra mille services. C'est ton délégué de Province, un dévoué, crois-moi. Si tu veux parler de ton métier et avoir des renseignements professionnels, le Centre d'Accueil te mettra en liaison avec ceux que tu cherches. Veux-tu te distraire? Voici des brochures de des journaux illustrés du cinéma, du sport, des revues telles que l'Illustration, Plaisirs de France, etc.

Veux-tu écrire? Prends ce sous-main, et installe-toi, tu seras plus au calme que dans ta chambre. Recherches-tu un ami, un camarade de Régiment? Viens nous trouver, notre documentation est grande! Viens consulter le Bottin-Annuaire du VC où ton nom et ton adresse figureront demain! Pour le détective privé: Centre d'Accueil! Pour tous les renseignements: Centre d'Accueil! Pour le moral, la bonne humeur: Centre d'Accueil!

Si la question t'intéresse, tu verras sur les panneaux dont nos cloisons sont couvertes, l'horaire des Cours de l'Université, des Offices, de la Cantine, de la Bibliothèque, des cuisines où tu pourras faire cuire tes vivres personnels chaque jour, les heures où les docteurs consultent et celles où se font les Conférences! Tu verras aussi un grand portrait du Maréchal, encadré des écussons colorés de toutes nos Provinces françaises, et tu penseras que le présent et l'avenir restent indissolublement liés au passé.

Des cartons illustrés t'exposeront la substantifique moelle extraite des dernières causeries. Vie économique, Empire, etc. Des plans de Paris et du Métro te feront voyager gratuitement, et si tu rates ta correspondance à Austerlitz, tu verras que pour descendre rue de la Paix, il n'est pas nécessaire de passer par Sébastopol ou le Père Lachaise!

Enfin, complètement « chambré », familiarisé, repu, si tu veux un billet de théâtre, demande encore au Centre d'Accueil la location de ta place pour le samedi ou le dimanche suivant!

Selon une formule qui a trouvé écho dans le Camp, nous « sommes là pour ça », pour tout ça, devrai-je dire, car les animateurs de ces mille petites choses sont deux: un Vosgien, Jean Henry, toujours d'humeur égale, fort, pacifique et débonnaire, puis un Parisien, grand coureur de brousse dans le civil et un peu bavard, te dirigera les bonnes langues, ton serviteur, camarade, le signataire de ce modeste article. Viens les trouver quand tu voudras, semaine, dimanche ou jour de fête, tu seras toujours le bienvenu! Puisse-tu cependant n'avoir pas longtemps à profiter de leurs services, c'est le vœu qu'ils forment pour toi en te serrant chaleureusement les mains.

Robert ORSIER.

LES SPORTS AU CAMP

Le début de la saison sportive au Stalag a été marqué par une course d'endurance entre le beau temps et notre sympathique directeur des sports, Lagraulet.

Enfin, le 14 juin, malgré le temps incertain, cette fameuse journée a pu se dérouler à peu près normalement; en voici les résultats:

Course relais 4x750 m.: 1) Equipe Delestre en 9' 51"; 2) équipe Aitelli en 9' 55"; 3) équipe Antoine en 9' 56"; 4) équipe Pireault en 10' 01". Composition de l'équipe gagnante: Delestre, Lannes, Gobbe, Courteille.

Course de début de saison et aussi pour quelques-uns de débutants. Elle nous a permis de voir le bon travail accompli par les élèves du dévoué Pireault. Antoine, « athlète complet », nous a fait une fois de plus admirer sa belle foulée en réalisant le meilleur temps sur un tour en 55" et sur 2 tours (750 m.) en 1' 58".

Tournoi de Basket-Ball: 1. Equipe Henry, 2) équipe Laffont; 3) équipe Raffestin, 4) équipe Farcy. Composition de l'équipe gagnante: Henry, Cahen, Colnot, Manuel, Delestre, Descamps.

Jouées sur un terrain détrempé, ces parties furent loin d'être une démonstration. Les joueurs prirent un véritable bain de boue. Quand aux spectateurs, ils se sont consolés de ne pas assister à de véritables matches de basket en voyant les pauses amusantes que prenaient les joueurs pour se maintenir debout. Mais quel succès quand ces derniers, malgré leurs efforts, faisaient des chutes du plus heureux effet comique.

Tournoi de Ping-Pong. — Demi-finales: Moren bat Laffont 3 manches à 2, Pisier bat Gallant 3 manches à 1. Finale: Moren bat Pisier 3 manches à 2.

Cette finale a été un véritable match au finish, les deux adversaires jouant très contractés et nettement en-dessous de leur qualité de jeu habituelle. Moren, plus accrocheur, a bien mérité sa victoire.

Tournoi de Pétanque: 1) Equipe Clot, Tropini, Bocarbonateille; 2) équipe Lagarosse, Catinel, Descargues; 3) équipe des Corses.

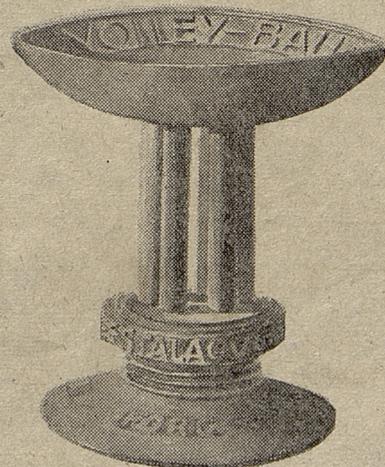
Malgré l'absence de soleil, les parties furent jouées dans

une atmosphère très marseillaise, et... évidemment les Marseillais ont gagné.

Tournoi de Volley-Ball de Pentecôte. — Demi-finales: Equipe Charron bat équipe Lapergue 3 manches à 0, équipe Laffont bat équipe Blondel 3 manches à 2. Finale: Equipe Laffont bat équipe Charron 3 manches à 1. Composition de l'équipe gagnante: Laffont, Gouaze, Cahen, Monchatre, Vasseux, Pisier, Monlon.

L'équipe Laffont détient donc la coupe offerte par nos camarades de la Petite Menuiserie jusqu'au prochain tournoi, car ses adversaires se sont bien promis de la reprendre.

En résumé, très bon démarrage des sports qui ne s'arrêteront pas en si bon chemin, sous l'impulsion énergique de Lagraulet, si le temps le permet. A. L.



La magnifique coupe entièrement réalisée au Camp par nos camarades de la « Petite Menuiserie », et offerte par eux à la meilleure équipe de Volley-Ball de la saison.

Savez-vous que...

...vous pouvez obtenir gratuitement dans les six mois suivant votre libération, ou votre mise en congé de captivité, les duplicata de pièces d'identité, permis de conduire ou pièces analogues délivrées par les autorités administratives, dont vous avez perdu l'original.

...le maximum susceptible d'être versé sur un livret de Caisse d'Épargne a été élevé à 40.000 francs.

...tout employeur qui poursuit son exploitation, est tenu de réintégrer tout prisonnier de guerre qui le lui demandera dans les trois mois de sa libération. A défaut de réintégration effective, il doit lui assurer pendant six mois une rémunération calculée d'après celle perçue à son départ, en tenant compte des ajustements qui auraient pu l'affecter entre temps.

...l'exercice de la profession d'Expert-Comptable et de Comptable agréé (comptable non salarié) est rigoureusement réglementé. Le Conseil supérieur de l'Ordre national des Experts-Comptables et Comptables agréés a pris toutes dispositions utiles pour faire participer les professionnels prisonniers à sa vie corporative et pour leur assurer la protection de leurs droits. Son Président, M. Caujolle, dans son message adressé aux « Professionnels Prisonniers de Guerre » tient à leur manifester toute sa sympathie agissante et les invite à adresser au plus tôt, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur famille, aux Présidents des Conseils Régionaux dont ils dépendent, leur curriculum vitae.

...les Français résidant sur le territoire français et astreints au service obligatoire du travail, devront être titulaires de la « Carte du Travail » du modèle prévu et délivrée par le Préfet de leur domicile ou de leur résidence. Les titulaires de cette carte devront en être porteurs et pouvoir la présenter à toute réquisition sous peine d'un emprisonnement et d'une amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

...la loi du 1^{er} février 1943 a apporté des modifications importantes aux assurances sociales dans l'agriculture. Désormais les salariés agricoles, métayers, membres de la famille des exploitants agricoles dont la rémunération totale n'est pas supérieure à 42.000 francs ni inférieure à 1.000 francs, par an, sont obligatoirement affiliés aux assurances sociales.

...les Prisonniers de Guerre pourront obtenir la carte du combattant et bénéficier de l'article 197 de la loi de finances du 16 avril 1930 instituant en faveur des combattants

titulaires de cette carte une allocation qui leur sera versée dès qu'ils auront atteint l'âge de 50 ans. « La retraite du Combattant » est de 530 francs de 50 à 55 ans, et de 1.272 francs après 55 ans. Les demandes devront être adressées au Comité départemental des Mutilés lors de votre retour de captivité.

...l'émission des Obligations du Trésor 3½ p. cent amortissables en trente ans d'un montant de 10 milliards de francs a été ouverte le 17 mai et close le 25 mai. Il s'agit du premier emprunt à long terme émis depuis la guerre.

...la loi du 19 août 1942 attribue une indemnité dite de « congé de libération » aux prisonniers rapatriés pour leur permettre de prendre du repos à leur retour en France. Les officiers et sous-officiers à solde mensuelle et les agents des services publics dont le maintien de leur traitement a été assuré ne peuvent bénéficier de cette indemnité. La femme du prisonnier rapatrié a le droit de prendre, à l'occasion du retour de son mari, tout ou partie du congé auquel correspond la durée de ses services, et son employeur est tenu, si elle le désire, de lui accorder en plus un congé non payé d'une semaine. Le père et la mère du rapatrié peuvent également bénéficier de cette loi.

...les demandes d'allocation au sujet de l'indemnité forfaitaire remplaçant le pécule individuel et la part des indemnités de combat non payées en deniers, devront être déposées par les prisonniers rapatriés dans le délai de six mois à compter de la date de leur libération.

...tout Français qui change de domicile, même dans les limites d'une commune, doit le déclarer et indiquer sa nouvelle adresse avant son départ au commissariat de police de son ancien domicile et, dans les huit jours de son arrivée, à celui de son nouvel établissement. Les déclarations doivent être faites à la mairie dans les communes où il n'existe pas de commissariat de police.

(Renseignements communiqués par le Centre d'Informations Nationales du Stalag.)

N.D.L.R. — La chronique « Savez-vous que... » que nous inaugurons aujourd'hui, vous apportera chaque mois des renseignements susceptibles de vous intéresser. Nous profitons de cette occasion pour vous engager, une fois de plus, à nous écrire pour nous demander des détails complémentaires et nous poser des questions de tous ordres sur les sujets qui vous intéressent particulièrement. Nous sommes à votre disposition et nous vous répondrons avec le maximum de rapidité.



LA PAGE RELIGIEUSE

P.V

« Vivez en toute humilité et douceur, dans la patience, vous supportant avec charité, vous appliquant à conserver l'unité de l'Esprit dans le lieu de la Paix. »

Saint Paul aux Ephésiens, IV-2.

Mes chers amis,

Dans le numéro d'Espoir du mois de juillet, vous avez pu lire les adieux que vous adressait à tous M. l'abbé Girard, aumônier du Stalag. Le 10 juin, il partait pour la France, libéré au titre de sanitaire. Malgré la joie qu'il éprouvait à la pensée de revoir les siens et son pays et de pouvoir se consacrer de nouveau à un apostolat plus effectif, c'est avec un regret profond qu'il vous a quittés, tant les liens qui l'unissaient à vous étaient anciens et étroits. Je sais aussi que tous, vous avez vu partir, non sans une certaine tristesse, celui que vous aimiez à appeler le « Père Prieur ».

Il avait su si bien donner à son rôle d'aumônier la physionomie qui convenait. Animé par le souci constant et désintéressé du bien des âmes, on le voyait partout donnant à chacun des paroles d'encouragement et de consolation. Humaniste compréhensif, jamais il ne laissait paraître son amertume dans les heurts inévitables et inhérents à la vie commune. Les reproches que l'autorité morale qu'il représentait, lui imposait d'adresser parfois, étaient toujours marqués au coin de la délicatesse et de la courtoisie.

On aimait à le rencontrer, car à son contact on reprenait courage. Bâti en athlète, on le voyait de loin, arpenter à amples foulées les allées du Camp en récitant son bréviaire, ou aller droit à celui qui avait besoin d'un conseil. Souriant à la plaisanterie, il réduisait à sa merci par ses réparties spirituelles, certains contradicteurs malicieux. En voyant son large visage de Savoyard, éclairé par des yeux où pétillait une malice que tempérait une bonté certaine, on se sentait vaincu d'avance.

Doué d'un zèle apostolique infatigable, en même temps qu'il organisait la vie religieuse au Camp, il avait le souci constant de faire partager les bienfaits des secours religieux par nos camarades des Kommandos, en cela moins favorisés.

Il est rentré en France, bien résolu à ne pas oublier ses compagnons de captivité dont il emportait les témoignages unanimes de cordiale sympathie ou d'affection profonde.

Il me laisse une charge lourde et délicate. J'en serais effrayé s'il ne me suffisait pas de continuer le sillon qu'il a profondément tracé parmi vous et si je ne me sentais soutenu à la fois par l'expérience et le sacerdotal dévouement de M. l'abbé Carrière ainsi que par le zèle ardent et les sacrifices nombreux de tous les prêtres, vos aumôniers dans les Kommandos, avec lesquels je me sens si intimement uni, et par la vie religieuse édifiante des uns comme par la franche amitié des autres.

C'est une des marques caractéristiques de l'Eglise que cette continuité dans l'action malgré les changements successifs et la diversité des caractères. Car c'est sous l'influence de la grâce seule que le corps mystique du Christ continue de vivre et de se développer en dépit des défaillances et des défauts personnels qui sont l'apanage de la nature humaine.

Voulant mettre un terme aux coteries qui divisaient l'Eglise de Corinthe, saint Paul donna aux fidèles cette raison, à ses yeux décisive: « Le Christ est-il donc divisé? » Diviser l'Eglise, c'est diviser le Christ; on ne peut toucher à l'Eglise sans atteindre le Christ, tant le lien est indissoluble, tant l'unité mystérieuse est profonde entre le Christ et les fidèles.

Et, comme les chrétiens de Corinthe manifestaient des préférences marquées pour certains de leurs prêtres, l'un dit: « Moi, je suis à Paul », l'autre: « moi, je suis à Appollos », l'Apôtre ajoutait: « Qu'est donc Appollos et qu'est donc Paul? Les ministres de Celui en qui vous avez cru,

et chacun selon ce qu'il a reçu du Seigneur. Moi, j'ai planté, Appollos a arrosé, mais c'est Dieu seul qui donne la croissance... Les uns et les autres nous sommes les ouvriers de Dieu; vous, vous êtes le champ de Dieu. »

Oui, il n'y a dans le corps mystique qu'une seule tête, et c'est le Christ, principe d'union et source de vie. S'il y a diversité de membres et de fonctions, il doit y avoir solidarité mutuelle des membres pour assurer l'unité, prédominance du Christ.

Il faut donc que « professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards, dans le Christ » jusqu'à ce que soit atteint « l'état d'homme fait, la taille qui sied à la plénitude du Christ ».

Sachons bien que nul ne peut poser d'autre fondement que Jésus-Christ lui-même à l'édifice de Dieu que nous devons construire. La primauté de La tête et la communication de Sa vie aux membres suppose l'unité étroite du corps et de l'édifice spirituel bâti sur le Christ. L'unité dérive, en fin de compte, de l'unité divine, dont elle est l'image: un seul corps, car un seul esprit, un seul seigneur, un seul baptême et un seul Dieu. Sa rupture serait le pire des malheurs, car elle séparerait les membres du Chef et de la source de vie qui est en Lui.

A l'œuvre donc, mes chers amis, dans l'union et la charité. Que chacun s'acquitte avec soin et désintéressement de sa fonction dans le corps du Christ; le devoir d'état n'est pas seulement une obligation personnelle, il est dans le sens le plus élevé et le plus surnaturel, un service social.

Soyez assurés de trouver auprès de vos prêtres, vos compagnons de captivité, l'appui, le soutien et le réconfort dont vous pouvez avoir besoin. Vous pouvez tous compter sur eux, les prendre comme confidents dans les heures difficiles; ils vous appartiennent totalement, puisqu'ils sont au Christ.

Tous ensemble, qui que nous soyons, dans la concorde et le soutien mutuel, efforçons-nous de resserrer encore les liens que les souffrances de la captivité ont tissés entre nous, afin de préparer laborieusement notre retour dans une France que nous ferons plus belle, parce que nous aurons retrouvé les grandes vertus qui font l'union dans la charité.

Jean RICHEFEU
Aumônier du Stalag.



LA VIE RELIGIEUSE DANS LES KOMMANDOS

A tous les prêtres, aumôniers dans les Kommandos, je rappelle que pour célébrer la messe dans les Kommandos à proximité, ils doivent en formuler le désir aux Commandants des Compagnies dont ils dépendent.

De leur côté, les camarades désirant recevoir la visite d'un prêtre, aumônier dans un Kommando voisin du leur, pourront l'obtenir par le même procédé.

Quant à ceux qui n'ont pas de prêtre à proximité, ils peuvent adresser leur demande, par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance, à l'aumônier du Stalag.

*

L'aumônerie des prisonniers de guerre vient de nous adresser plusieurs caisses d'évangiles. Je serais reconnaissant aux aumôniers et aux Hommes de Confiance des Kommandos de bien vouloir m'indiquer au plus tôt le nombre d'exemplaires qu'ils désirent recevoir.

De même, il me serait agréable de faire paraître dans « Espoir » des comptes rendus ou des photos sur la vie religieuse dans vos Kommandos respectifs.

J. R.

Notre nouvel Aumônier . . .



. . . l'Abbé Jean Richefeu

UNE PAROLE POUR TOUS

A L'ŒUVRE DANS LA TEMPÊTE

Sois fort; prend courage; mets-toi à l'œuvre.

(Chron. 28:20.)

Les temps présents où s'accumulent tant de souffrances, de déceptions, de rancœurs, de haines par suite des circonstances issues de cet ouragan qui bouleverse le monde entier, donnent un relief tout spécial à ces paroles à d'autres semblables que fait entendre la Bible. Ces mots posent un principe dont nous avons à faire profit, nous qui sommes aussi appelés à servir Dieu en tout temps, celui du bonheur, comme celui du malheur. Qui oserait en douter devant le spectacle actuel du monde, que Dieu nous appelle où que l'on se trouve — à des saintes et nobles tâches pour préparer et rendre possible de vrais renouveaux.

L'heure présente n'est pas à la faiblesse... et trop d'hommes pourtant s'y laissent aller. Bien souvent l'austérité de cette vie d'exil nous effraie, ainsi que les souffrances qu'endure notre Pays et ceux que nous aimons. Il nous semble par instant avoir eu le sort de notre vie entre nos mains et n'avoir pas su choisir...! Nous nous voyons ayant opté délibérément... que tout est fini et que la vie n'aura plus de sourires pour aucun de nous! Est-ce possible, dirions-nous? — Sois fort, répond une voix qui vient d'en haut. Ne te plains pas, ne récrimine point! A quoi bon ces défaillances. Il dépend de toi d'être fort dans l'épreuve, si tu songes à l'amour que Dieu n'a cessé de témoigner à ceux qui se confient à lui et y puisent leur nourriture. Ce qui t'attend, qu'en sais-tu? Es-tu le maître de ta destinée? Sache que le malheur se fatigue de persécuter les forts, tandis que le faible appelle les coups. Celui qui se laisse abattre, qui gémit, qui se lamente, qu'y gagnera-t-il? Il ne sortira d'une épreuve que pour tomber dans une autre. Il ne s'agit pas, sans doute, de prôner la force matérielle ou physique, comme certains ont tendance à le faire en y voyant le panacée qui guérira tous nos maux. Elle n'est pourtant pas méprisable en soi, à condition toutefois de lui assigner la place et le rôle qui lui conviennent et de ne voir en elle qu'un moyen, non un but; et, bien entendu, un moyen d'action bonne.

La force vraie doit être avant tout la force morale, la vigueur des caractères et des consciences. Combien elle est nécessaire, en un temps où la résistance morale à toutes les forces de désagrégation, de décomposition, d'abaissement des personnalités, s'avère tellement urgente et indispensable. C'est l'heure, en vérité, de « tenir ferme pour résister dans les mauvais jours ». Que l'orage éclate, alors, sur un vaillant capable de lui tenir tête, il en sortira vainqueur. Le patient résolu, l'impossible ne lui offre aucune prise.

Mais la force morale, elle-même, est rigoureusement conditionnée par la force spirituelle qui vient de Dieu. Dieu la donne, sans doute, mais elle s'acquiert aussi; elle s'obtient de lui quand on la cherche dans un contact personnel avec lui, dans l'effort soutenu pour offrir son âme au souffle d'En Haut. Les premiers pas dans la sagesse de Dieu sont les plus difficiles... mais quelle joie quand on y est entré. Alors l'obstacle qui nous paraissait grand, parce que notre courage était petit, s'évanouit comme un mirage, parce que nous sommes pénétrés de la puissance de l'Éternel. C'est sur ce terrain que l'ordre « Sois fort » prend tout son sens.

* Or, une forme de cette énergie, c'est le courage. Quand on pense au monde, à l'œuvre de Dieu, à l'Église, aux conditions de nos propres vies, il en faut assurément. Ce n'est pas sans raisons que l'exhortation biblique se renouvelle sous bien des formes: « Fortifie-toi et prends courage », répète Dieu à ceux qu'il appelle, et qui, d'instinct, tremblent devant les tâches offertes. Que nous ayons bien des raisons de dépression, de découragement, de lassitude, ce n'est pas douteux! Prenons garde, pourtant, de ne voir qu'elles et d'oublier Dieu. Il demeure, et Il est à l'œuvre, malgré tout et malgré tous. Désespérer, ce n'est pas seulement manquer de courage, c'est pire, c'est manquer de foi. Or — nos pères nous en ont donné de suffisantes preuves — il n'est pas de puissance que anime et soutienne mieux le courage que la foi en la toute-puissance et en la présence agissante de Dieu.

Tout ceci, pourtant, doit se traduire en actes: « Mets-toi à l'œuvre ». C'est l'aboutissement logique et nécessaire de la force, l'application légitime du courage. Nous n'avons, trop souvent, qu'une piété verbale ou sentimentale, séparée de la vie, détachée des réalités. A l'œuvre! Y a-t-il, aujourd'hui, plus urgent et plus pressant appel? Nul n'y doit échapper; chacun doit le considérer comme appel personnel, quelle que soit la place que Dieu lui assigne. A l'œuvre, dans notre horizon limité aux barbelés, pour abattre, pour arracher et démolir tout ce qui s'oppose aux victoires de l'amour et du bien. A l'œuvre pour préparer, pour relever, pour rebâtir, pour semer, pour planter. A l'œuvre pour sauver notre France souffrante et meurtrie, qui saigne abondamment des plaies que le destin lui a faites. A l'œuvre pour sauver le monde en pleine décadence morale dans laquelle la prophétie de l'apôtre: « Une fois encore j'ébranlerai le ciel et la terre! »

C'est dans ce monde — où les fléaux sociaux, la guerre, les crimes qui s'accomplissent démentent les appels hypocrites à la fraternité humaine et rendent vains les progrès de la science — que nous avons à être les témoins du Christ.

Il est temps que chacun entende l'ordre de Dieu.

« Ceins tes reins, lève-toi! Sois fort, prend courage, mets-toi à l'œuvre, car je suis avec toi! »

Jérémie LERAT
Aumônier Protestant.

